



DOCUMENT

1

Conférence conjointe du Guidisme et du Scoutisme 2025

Redéfinir la Conférence conjointe : renforcer la concentration,
réduire les formalités

Conférence conjointe du Guidisme et du Scoutisme 2025

Redéfinir la Conférence conjointe : renforcer la concentration, réduire les formalités

Table des matières

Pourquoi cela importe	2
Ce qui change et pourquoi	2
Principales mises à jour en pratique	2
Protocole d'accord	2
Le Plan d'Action conjoint.....	2
Recommandations conjointes	2
Règlement d'intérieur, Votes et Comité de Recommandations	3
Les session plénières conjointes	3
Résumé	3

Langues

Les langues officielles de la Conférence conjointe sont l'anglais et le français. Les Régions européennes de l'OMMS et de l'AMGE mettront tous les documents de la Conférence à disposition dans les deux langues. En cas de divergence d'interprétation entre la version anglaise et la version française de ce document de la Conférence ou de tout autre document officiel, le texte anglais prévaudra.

Pourquoi cela importe

Alors que nous préparons la 18e Conférence mondiale du Guidisme et du Scoutisme, nous avons revu la structure des parties communes de l'événement. Nous souhaitons créer un espace où nos organisations membres pourront collaborer et contribuer au travail commun de l'AMGE et de l'OMMS.

Ce qui change et pourquoi

Nous avons supprimé les procédures formelles telles que le vote et les recommandations, car la conférence conjointe n'a aucun pouvoir décisionnel officiel. À la place, nous offrirons à nos Organisations Membres davantage d'occasions de contribuer directement au plan d'action conjoint afin que le comité nouvellement élu puisse décider des résultats à atteindre pour le prochain triennat.

Ces sessions conjointes seront désormais axées sur la discussion, le partage des connaissances et la définition de la collaboration future, sans vote ni résolution formels. Ce changement permettra de consacrer plus de temps à l'exploration de sujets importants et au renforcement des liens entre les Organisations Membres.

Au lieu de conserver l'ancienne structure, les sessions conjointes seront désormais axées sur la discussion, le partage des connaissances et la définition de la collaboration future, sans formalités de vote ou de résolution. Ce changement permettra de consacrer plus de temps à l'exploration de sujets importants et au renforcement des liens entre les Organisations Membres.

Principales mises à jour en pratique

Protocole d'accord

Le protocole d'accord entre l'AMGE et l'OMMS n'a pas besoin d'être approuvé lors de la conférence conjointe — il s'agit d'un accord bilatéral géré par les deux comités. Le protocole d'accord actuel, adopté en 2022, est volontairement ouvert, et les deux comités ont conclu qu'aucune révision n'était nécessaire pour le moment.

Le Plan d'Action conjoint

Un projet de Plan d'Action conjoint sera distribué à toutes les Organisations Membres avant la conférence et sera également présenté en séance plénière lors de la première session de la conférence conjointe. Il sera possible de poser des questions aux comités au cours de cette session.

Des séances en petits groupes organisées conjointement seront l'élément clé pour influencer le contenu du plan d'action conjoint. Les comités recueilleront toutes les contributions des Organisations Membres au cours de ces séances et présenteront une synthèse de ces contributions lors de la séance plénière qui clôturera la conférence conjointe.

Les comités nouvellement élus conviendront d'une version finale du plan d'action conjoint, qui sera diffusée à toutes les Organisations Membres au plus tard trois mois après la fin de la conférence.

Recommandations conjointes

Auparavant, les recommandations conjointes constituaient l'outil principal permettant aux Organisations Membres d'influencer les travaux conjoints pour le triennat à venir. Avec l'introduction d'un Plan d'Action conjoint, le système des recommandations devient superflu, car le plan d'action conjoint intégrera ce qui aurait été inclus dans les recommandations.

Au lieu de cela, les idées et suggestions clés seront recueillies lors des sessions de consultation sur le plan d'action.

Règlement d'intérieur, Votes et Comité de Recommandations

Étant donné qu'il n'y aura ni décision officielle ni vote, aucune règle de procédure ni commission mixte de recommandations n'est nécessaire. Le Comité européen de l'AMGE et le Comité européen du scoutisme seront chargés d'animer les séances plénières et les ateliers.

Les sessions plénières conjointes

Il y aura deux séances plénières conjointes pendant la conférence, une séance d'ouverture et une séance de clôture.

La séance d'ouverture sera consacrée au compte rendu des travaux conjoints, aux présentations des comités et à la présentation du projet de Plan d'Action conjoint.

La séance de clôture sera consacrée à la synthèse des contributions issues des ateliers et à la clôture de la conférence conjointe.

Outre l'ouverture et la clôture, deux sessions conjointes supplémentaires seront organisées sous forme d'ateliers : une session consacrée aux candidats et une session axée sur la contribution au plan d'action conjoint.

Résumé

Ce changement vise à rendre la conférence conjointe plus collaborative, plus engageante et plus pertinente, en offrant à nos Organisations Membres un espace pour collaborer, mener un dialogue constructif, partager leurs orientations et élaborer conjointement le plan de travail commun pour le prochain triennat, plutôt que de prendre des décisions formelles et de laisser les comités élus de l'OMMS et de l'AMGE mettre en œuvre le plan.

Ce changement vise à rendre la conférence conjointe plus collaborative, plus engageante et plus pertinente, sans être alourdie par des procédures qui ne correspondent pas à son autorité réelle. En mettant l'accent sur un dialogue constructif et une orientation commune plutôt que sur des décisions formelles, les sessions conjointes seront plus productives pour toutes les parties concernées et déboucheront sur un plan de travail conjoint pour le prochain triennat ou sur un plan de travail commun élaboré par tous.